



# Collier de Gilde van Reynegom

Donation della Faille d'Huyse



B

Fondation  
Roi Baudouin



# Collier de Gilde van Reynegom

Don de la Baronne Monique della Faille d'Huyse,  
à la mémoire de sa mère née Baronne Alix van Reynegom de Buzet

# Colophon

Collier de gilde van Reynegom, Donation della Faille d'Huyse

Cette publication est aussi disponible en néerlandais sous le titre  
« Gildenbreuk van Reynegom, Schenking della Faille d'Huyse »

Une publication de la Fondation Roi Baudouin, rue Brederode 21,  
B-1000 Bruxelles

Rédaction : A.M. Claessens-Peré, E. Van Autenboer

Traduction : Michel Teller

Sous la direction de : Dominique Allard

Coordination pour la Fondation Roi Baudouin :  
Anne De Breuck, Stéphanie Geubel, Carine Poskin

Mise en page : Bailleul Ontwerpbureau

Impression : Euroset NV

Photographie : Philippe de Formanoir (p. 4, 6, 7, 10, 14, 15, 16, 19/1),  
Hugo Maertens (p. 8), Patrick Storme (p. 9), Peter Maes (p. 19/2),  
Zilvermuseum Sterckshof Provincie Antwerpen (p. 17)

Cette publication peut être commandée gratuitement sur notre site  
[www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be), par e-mail à l'adresse [publi@kbs-frb.be](mailto:publi@kbs-frb.be) ou auprès de  
notre centre de contact : tél. +32 70 23 37 28 ou fax +32 70 23 37 27

Dépôt légal : D/2005/2848/11

ISBN : 2-87212-463-2

Juin 2005

La Fondation Roi Baudouin s'est efforcée de prendre contact avec  
les détenteurs des droits d'auteur des illustrations figurant dans  
la présente publication. Au cas où certaines illustrations auraient  
été publiées sans leur accord préalable, ils sont invités à contacter la  
Fondation Roi Baudouin, rue Brederode 21, B-1000 Bruxelles.

# Avant-propos

Au décès de ses parents, la baronne Monique della Faille d'Huyse s'était vu confier une pièce d'orfèvrerie de folklore fort ancienne. De longues années, le collier de gilde trôna, tel un portrait d'ancêtre en bonne place dans le salon.

Monique della Faille tenait beaucoup à perpétuer cette tradition familiale et à assurer la conservation du collier à travers les générations. Son souhait était aussi de le rendre accessible à quiconque. En confiant cette étonnante pièce d'orfèvrerie à la Fondation Roi Baudouin, Monique della Faille en assurait la pérennité et veillait à sa mise en valeur.

Lors de la restauration, il apparut que le collier ne pouvait plus être suspendu comme auparavant, sous peine de dommages irréversibles. Monique della Faille a eu le courage de prendre sa belle décision : le collier a dès lors trouvé, plus tôt que prévu, le chemin du Zilvermuseum Sterckshof à Anvers. Le collier de roi complète admirablement la collection d'orfèvrerie du musée qui n'en possédait pas encore. Sans conteste, il s'agit de l'objet le plus représentatif de toute l'argenterie de gilde.

Chacun saluera avec gratitude la baronne Monique della Faille d'avoir conservé précieusement ce témoin unique de notre patrimoine de folklore et surtout d'avoir eu envie de le partager avec tous. Témoin de la gilde de Saint-Sébastien de Herenthout et riche de tout un pan de l'histoire de cette ville, le collier de roi transmettra cette mémoire aux générations futures.

La Fondation remercie très vivement la donatrice de la confiance qu'elle lui porte et de la mission dont elle l'a chargée.

Merci à Monsieur Wellens, directeur f.f. du Zilvermuseum Sterckshof Provincie Antwerpen, de son enthousiasme à présenter le collier. Merci à Monsieur Van Autenboer pour sa collaboration à cette publication. Merci enfin à Madame Claessens-Peré, collaboratrice scientifique au Zilvermuseum Sterckshof Provincie Antwerpen, sans qui ce projet et cette publication n'auraient pas pu se concrétiser.



## Le collier de gilde van Reynegom

Contrairement à de très nombreux colliers de gildes, celui d'Herenthout, à l'exception d'une seule partie, a entièrement été conçu et réalisé au même moment. Le collier a été cousu sur un col de velours rouge soutenu de cuir. Les dimensions impressionnantes du collier donnent d'emblée une idée de la monumentalité de l'ensemble : sa longueur totale est de 107,5 cm<sup>1</sup>. La chaîne se compose de treize cartouches identiques, dont deux reliés l'un à l'autre, sur lesquels sont gravés les noms des rois successifs de la gilde, accompagnés de l'année du « Tir du Roy »<sup>2</sup>. Les cartouches alternent avec les attributs de la gilde : l'arc croisé avec le carquois. La plaque ovale portée sur la poitrine représente saint Sébastien, patron des archers, aux côtés de saint Pierre, patron de l'église paroissiale d'Herenthout. Les deux figures, réalisées selon la technique du travail ajouré, sont fixées sur la surface plane du cartouche. Les attributs de la gilde sont représentés de part et d'autre de ce grand cartouche. Au bas de la plaque un deuxième écusson a été soudé : on y distingue les armoiries d'alliance de la famille Sandelyn-Garrida Pardo. La qualité du ciselage est loin d'égaliser celle de la plaque pectorale proprement dite ; de plus, la soudure a été effectuée de manière assez grossière. Il est clair que cet écusson est d'une toute autre facture que le reste du collier et qu'il s'agit vraisemblablement d'un ajout tardif. La trace d'un poinçon de maître belge ou néerlandais du XIX<sup>e</sup> siècle dans les carreaux entre les armoiries d'alliance semble également corroborer ce constat.

Le premier seigneur d'Herenthout fut Adriaan Sandelyn (†1515), originaire de Dordrecht, qui acquit la seigneurie en 1505. Il épousa en 1497, en quatrième noces, Catharine de Brimeu (†1512). Celle-ci hérita de ses parents le château de Herlaar à Herenthout, où ils vécurent, ainsi que leurs descendants et plus tard aussi la famille van Reynegom de Buzet. Au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, du temps d'Edward-August Sandelyn, la famille dut faire face à de tels problèmes financiers, que la haute seigneurie d'Herenthout fut donnée en gage à Cornelius van Reynegom de Buzet (†1682) et plus tard vendue à la veuve de ce dernier. Les terres de la seigneurie d'Herenthout restèrent cependant aux mains de la famille Sandelyn.

Le blason à gauche sur les armoiries d'alliance est celui de la famille Sandelyn-de Brimeu, seigneurs d'Herenthout. Grâce au blason de droite, nous pouvons attribuer les armoiries d'alliance à Edward-August Sandelyn qui avait épousé Maria Garrida Pardo<sup>3</sup>, originaire d'Espagne.

*Collier de gilde van Reynegom, XVIII<sup>e</sup> siècle, argent, l. 107,5 cm.*



› Collier de gilde van Reynegom.  
 Détail de l'écusson van Voorspoel.

‹ Obijt de  
 Livine-Norbertine van Voorspoel,  
 décédée le 21 septembre 1756.  
 Herenthout,  
 chapelle du château de Herlaar.



Au large col pend, dans le même axe que la grande plaque pectorale, un deuxième écusson ciselé qui s'emboîte avec précision entre les deux cartouches reliés entre eux. Cet écusson ciselé très soigneusement présente à nouveau des armoiries d'alliance. Le texte gravé au bas de l'écusson mentionne que ce collier a été offert à la gilde, le 15 juin 1740, par Norbert van Voorspoel, seigneur d'Herenthout, alors qu'il était chef-doyen de la corporation : « Geeft N : van Voorspoel / Heere van Herenthout ende / Hooftman deser Gulde / den

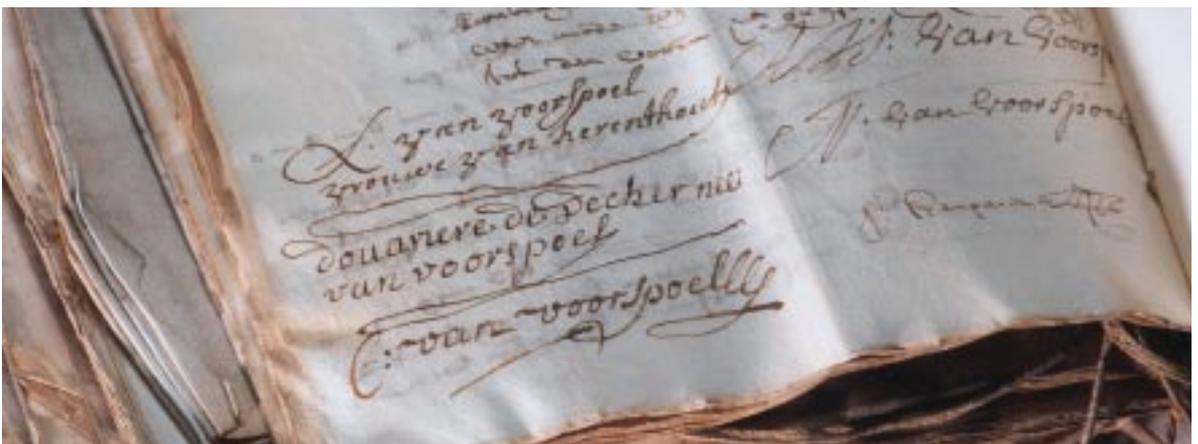
15 Juny An° 1740 ». L'écusson porte des poinçons que nous commenterons plus tard. A cet écusson est accroché l'oiseau dressé, comme le veut la tradition.

Ce Norbert van Voorspoel épousa en 1731 sa cousine Livine-Norbertine van Voorspoel (1697-1756)<sup>4</sup>, ce qui explique la présence de deux blasons identiques dans les armoiries d'alliance.

Livine-Norbertine van Voorspoel avait été mariée une première fois à Adrien-Philippe van Reynegom († 1731), seigneur d'Herenthout et fils de Cornelius van Reynegom, dont il a été question plus haut. Le collier de gilde aboutit probablement dans la famille van Reynegom de Buzet par l'entremise du fils aîné de son premier mariage et resta en sa possession pendant plusieurs générations<sup>5</sup>. En 1750, Norbert van Reynegom († 1805), deuxième fils du premier mariage de Livine-Norbertine van Voorspoel, offrit également une hallebarde triangulaire en argent à la gilde Saint-Sébastien, qui portait probablement son blason et l'inscription suivante : « Gift N. van Reynegom anno 1750 »<sup>6</sup>.

Norbert van Voorspoel, seigneur d'Herenthout, et sa femme Livine-Norbertine offrirent un nouveau collier à la gilde, probablement parce qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle le collier était surchargé de nombreux écus de formes variées ou parce qu'il était abîmé. On connaît un cas semblable à Wuustwezel, où il fut décidé en 1735 de faire fondre les nombreux petits écus en une plaque où furent gravés les noms des donateurs et des rois successifs<sup>7</sup>. Le collier de la gilde Saint-Antoine d'Herenthout est un autre exemple de collier de gilde composé d'une multitude de petits écus qui s'entrechoquent lorsqu'on le porte autour du cou.

*Signatures de Livine-Norbertine van Voorspoel (à gauche) et de son mari Norbert van Voorspoel (à droite) sur un document datant de la période 1737-1740. Bruxelles, Archives du Royaume, I 258, n° 558.*

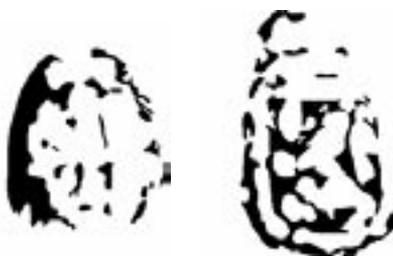




*Poinçons de la ville de Bruxelles.*



*Poinçon de Petrus Van Eesbeeck.*



*La tête de saint Michel pour la Ville de Bruxelles et un écusson avec le lion grim pant.*



*Le monogramme PVE de Petrus Van Eesbeeck.*

La récente restauration du collier de gilde permit de découvrir trois poinçons permettant d'identifier l'auteur du collier<sup>8</sup>. Ils ont été estampés de part et d'autre du cartouche van Voorspoel : à gauche, un écusson avec le lion grim pant et la tête de saint Michel pour la Ville de Bruxelles, et à droite le poinçon de l'orfèvre Petrus Van Eesbeeck, qui se compose du monogramme PVE dans un poinçon détouré. L'absence de date est heureusement compensée par la présence de l'inscription datée au bas de cette plaque : 1740.

Jusqu'ici, on ne connaissait de Petrus Van Eesbeeck que des pièces d'argenterie domestique et religieuse.

Fils légitime de Cornelius Van Eesbeeck et de Cornelia Goffin, Petrus fut baptisé le 30 mai 1691. Troisième fils du maître, il entama son apprentissage chez son père le 8 octobre 1707 et fut admis le 5 décembre 1717 comme membre à part entière de la confrérie. Le 25 janvier 1727, il épousa Christina Desmet. Il fut doyen de la Onze-Lieve-Vrouwe-Natie

(1734), doyen de la confrérie de 1734/35 à 1736/37 et préposé de la caisse des pauvres. De 1740 à 1742, il fut enregistré comme orfèvre à grand débit. Il fut enterré le 27 octobre 1742. Sa veuve poursuivit le commerce de son mari pendant quelques années<sup>9</sup>.

Petrus Van Eesbeeck appartenait à une célèbre famille d'orfèvres : son père Cornelius, ses deux frères Carolus et Guilielmus et son cousin Stephanus exercèrent le même métier. Guilielmus, fut également enregistré comme orfèvre et exécuta de nombreuses commandes.

Détail amusant, ce Guilielmus Van Eesbeeck livra en janvier 1724 un vaste ensemble de toilette en argent à Isabelle du Bois (†1727), veuve de Maximilien van Voorspoel (†1705), frère de Norbert van Voorspoel, qui plus tard commanda le collier de gilde chez Petrus Van Eesbeeck<sup>10</sup>.

Lors du démontage de la chaîne, on découvrit encore deux inscriptions à l'arrière des deux cartouches reliés entre eux. Ce sont des inscriptions gravées très maladroitement : « Joan. Ernens » et « J. Guilelmus Dedoecht heeft hier an gewert ». On ne sait pas exactement ce que ces deux hommes ont réalisé, mais ce qui est certain, c'est que la gravure soignée des cartouches n'est pas de leur main. Étaient-ils au service de la famille van Reynegom de Buzet et ont-ils peut-être effectué une petite réparation au collier ou un entretien plus approfondi ? Impossible de préciser actuellement quelle fut leur contribution<sup>11</sup>.

La commune d'Herenthout avait perdu les traces de ce collier depuis la Seconde Guerre mondiale<sup>12</sup>. Récemment, la baronne Monique della Faille en a fait don à la Fondation Roi Baudouin. Après sa restauration, le collier a été confié par la Fondation au Musée de l'Argenterie de la Province d'Anvers (Zilvermuseum Sterckshof Provincie Antwerpen), où le public peut désormais l'admirer.

A.M. Claessens-Peré



*Inscriptions au revers du double cartouche.*



# La gilde Saint-Sébastien d’Herenthout

En ces temps trépidants et agités, il nous est difficile d’imaginer comment nos ancêtres vivaient il y a quelques siècles. Comment ont-ils fait pour mener leur vie sans radio, sans télé, sans journaux, sans voiture ? Leur existence a dû être bien monotone, faite de longues et pénibles heures de travail. Pourtant, eux aussi avaient besoin de se détendre. Les possibilités de divertissement étaient certes limitées mais elles existaient bel et bien : processions, jeux populaires, concours de rhétorique et fêtes de gildes étaient organisés par des associations dont certaines existent encore de nos jours.

L’absence de documents nous empêche d’établir la date de fondation de la plupart des gildes. Dans le temps, rares étaient les villes, les communes ou les villages dont la vie publique n’était pas agrémentée par une et même par plusieurs gildes d’archers. Les gildes naquirent dans les villes et les communes libres. Plus tard, elles se répandirent dans les villages et même jusque dans les hameaux.

Les plus anciennes gildes d’archers furent créées pour défendre les membres et les biens de la communauté, au besoin les armes à la main. Qui plus est, elles étaient aussi contraintes, en tant que vassal collectif, de soutenir et de servir le seigneur. Cette situation se modifia lorsque les princes prirent à leur service des mercenaires. La tâche des gildes consista alors à maintenir encore l’ordre mais aussi à procurer des occasions de divertissement. Les gildes du duché de Brabant étaient placées sous l’autorité de la puissante gilde de Louvain. Leur influence déclina avec la Guerre de Quatre-vingts ans (1568-1648), puis connut une brève reprise peu après 1600 avant de s’éteindre progressivement. La Révolution française donna le coup de grâce à de nombreuses gildes. Certaines disparurent de la vie publique, d’autres survécurent discrètement tandis que d’autres encore évoluèrent en sociétés d’archers. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses gildes sortirent de leur torpeur et elles reprirent vigueur au siècle suivant.

Les gildes ne se chargèrent pas seulement de divertir les populations : elles contribuèrent également à l’acquisition, à la conservation et à la protection d’un riche patrimoine culturel. Elles faisaient appel aux services de nombreux artistes et leur commandaient des autels, des tableaux, des sculptures, des œuvres en or ou en argent.

Jadis, la gilde se dotait chaque année d’un nouveau roi. C’était un moment de réjouissance, de détente et d’animation dans une vie bien morne. Plus tard, cet événement sera organisé tous les trois, voire tous les six ans, ce qui est encore le cas aujourd’hui. Tous les spectateurs

*Collier de gilde van  
Reynegom. Détail d’un  
chaïnon du collier.*

vivent avec intensité les efforts des archers pour abattre le « papegay » (l'oiseau en bois accroché au bout d'une perche). Durant le cérémonial qui suit, le nouveau roi passe autour de son cou le collier auquel il doit pendre un écusson d'un certain poids d'argent. Sur cet écusson est gravé son nom ainsi que l'année du tir au papegay. Il a ensuite l'honneur – réservé à lui seul – de marcher sur le drapeau de la gilde étendu sur le sol. Le tir du roi – appelé dans le temps « tir de l'oysellet » – peut être considéré comme le principal événement dans la vie de la gilde. Celui qui réussit à abattre l'oiseau trois fois de suite reçoit le titre d'empereur. Il est reconnaissable aux trois oiselets qu'il porte au collier ou sur le bâton de cérémonie. Lors des processions, un seul membre de la gilde attire tous les regards : le roi, revêtu du splendide collier, qui marche fièrement à l'avant.

Comme ailleurs dans le pays, la commune d'Herenthout comptait deux gildes : les archers, placés sous la protection de saint Sébastien, et les arquebusiers, qui avaient choisi saint Antoine<sup>33</sup> comme saint patron. Tout comme pour la plupart des gildes, les documents les plus anciens, nécessaires pour établir la date de fondation, ont disparu. Il est communément admis que la gilde Saint-Sébastien d'Herenthout date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, mais comparativement à d'autres gildes, cette datation semble plutôt tardive, comme l'atteste la mention d'un procès intenté en 1502 par la gilde Saint-Sébastien de Meerhout contre celle d'Herenthout. La cause de ce procès n'est pas mentionnée dans l'inventaire<sup>34</sup>. On peut imaginer que les deux gildes se sont affrontées à propos du résultat d'un concours.

Après la querelle iconoclaste du XVI<sup>e</sup> siècle, Herenthout fut victime, comme tous les villages de Campine, des ravages de la guerre : les soldats des deux camps se livrèrent à tellement de pillages, d'incendies et de massacres que de nombreux villages furent décimés. Herenthout n'échappa pas à la règle mais réussit à se relever. A la fin du siècle, les réfugiés revinrent au compte-gouttes vers leurs villages nats pour participer à la réorganisation de la vie publique, à la reconstruction des biens et à la protection des personnes.

Le 20 janvier 1594, fête de saint Sébastien, une vingtaine de bons citoyens décidèrent de fonder une gilde ou confrérie en l'honneur de Dieu et du patron des archers<sup>35</sup>. La liste des fondateurs, qui fut complétée plus tard, comportait les noms de figures importantes de la commune telles que Gommaer van den Bloecke, curé de 1575 à 1611, le gentilhomme Franchois van Zelle (Zelem), Wybrecht vander Lijnden, bailli, Willem van Goubergen, échevin, Marten vander Lijnden, Charle van Tongel,

marguillier, Adriaen Brabant, secrétaire, Godevaert van Bael, maître d'école, Aert vanden Eynde, forgeron, et d'autres personnes, vingt au total. Curieusement, la liste des fondateurs reprenait une autre liste avec les noms de vingt-quatre femmes menées par la demoiselle van Zelle (Zelem). Elles ne furent pas mentionnées plus tard parmi les invités à une fête en l'honneur du saint patron, bien qu'elles y aient participé<sup>6</sup>.

Une fois la gilde (re)fondée, il fallait songer à l'organiser. La première chose à faire était de rédiger une charte ou un règlement. Les tout nouveaux membres de la gilde pensaient sans doute qu'il était inutile de demander à quelqu'un d'autre de faire ce qu'ils pouvaient faire eux-mêmes. C'est ainsi que les choses se passèrent, comme il ressort d'un serment que les confrères devaient prêter et qui était rédigé en ces termes :

« Wy alle gemeyne guldebroers van Sinte Sebastiaen onder Herenthout geloven ende sweren de heylige roomsche kercke, den heyligen ridder Sinte Sebastiaen, onsen hooffman, deecken, geswoorens ende alle gemeyne florinbroeders goet ende getrouw te syne ende alle poincten vander carten die byde gemeyne broeders consente gemaect was ende voor gelesen en worde onderhouden ; soo waele helpen ons God ende alle syne heyligen. »

Le gentilhomme Francois van Zelle (Zelem) fut le premier à prêter serment en tant que chef-doyen, suivi de Gommaer vanden Bloecke, curé et doyen de la gilde, de Wybrecht vander Lijnden en tant que juré, du secrétaire Adriaen Brabant et des quarante-cinq confrères qui prirent part au repas. Huit noms de la liste étaient précédés du mot « non » (non présents), huit autres n'avaient probablement pas donné leur accord car il n'y avait pas de petite croix devant leur nom<sup>7</sup>.

Le jour de la Fête-Dieu, seize confrères furent acceptés : facti sunt confratres.

Le 31 mai 1599, on tira l'oiseau en présence du curé en sa qualité de doyen, du bailli, de deux jurés, de cinq échevins et de deux marguilliers. La liste des présences comportait les noms de quarante-neuf personnes qui devaient chacune payer six sous pour le repas. Dix des personnes mentionnées n'ont pas assisté à la cérémonie.

Le 1<sup>er</sup> juin de la même année, on nota la perception des amendes encourues : une de 10 sous, trois de 12 sous, deux de 18 sous, trois de 20 sous et deux de 30 sous.

Le jour de la Fête-Dieu de 1599, les comptes furent présentés en même temps que la liste des membres. Le premier cité est à nouveau

Gommaer vanden Bloecke, curé, doyen de la gilde et « roy ». Suivent trente-huit autres noms.

Les comptes suivants, datant de 1606, furent présentés par les jurés Christiaen Deenen et Jan Bruynseels. « Mits den quaden tyt » (en raison des temps difficiles), les membres ne s'étaient plus réunis depuis le jour de la Fête-Dieu de 1602 et il n'avait donc plus été possible de leur faire rapport de la situation financière. Il serait pourtant erroné de croire qu'il ne s'était rien passé pendant ces quatre années. Les confrères avaient chacun payé 4 sous (au total 6 florins 6 sous) pour payer une statue de saint Sébastien. Elle fut achetée à Malines, chez un artiste dont on ignore le nom, pour la somme de 10 florins 7 ½ sous, avec le socle. On paya également 36 sous pour une écharpe de soie destinée au roi lors du tir au papegay de 1606.

› Collier de gilde van Reynegom.  
Détail de la grande plaque ovale.

‹ Theodoor Boeyermans  
(1620-1676),

*Le martyre de saint Sébastien,*  
1661, huile sur toile,  
250 x 200, signée

« T. Boeyermans pinxit 1661 » ;  
provient de l'autel de la gilde des  
archers dans l'église Sint-Pieters,  
conservée actuellement dans  
la salle communale des fêtes  
d'Herenthout.

Les jurés firent également une collecte pour financer le repas de la Fête-Dieu au domicile du bailli : coût 7 sous par couple, 4 pour un confrère isolé et 3 pour une consœur. Vingt-neuf couples étaient présents à ce repas, de même que onze confrères et trois sœurs non accompagnés.

D'après les comptes de 1602-1606, on dépensa 51 florins 11 sous et on ne récolta que 46 florins 3 sous, 1 reçu blanc, si bien que la perte s'éleva à 5 florins 7 ½ sous.

L'autel de saint Sébastien dans l'église Sint-Pieters n'était pas encore consacré en 1626. En 1661, l'autel de la gilde fut décoré d'une peinture sur toile de Th. Boeyermans (1620-1676), représentant le Martyre de saint Sébastien<sup>18</sup>. Ce tableau avait disparu de l'église depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Par un heureux hasard, il a pu être racheté en 1979 par l'administration communale d'Herenthout. Il a été restauré et est à présent exposé dans la salle communale des fêtes<sup>19</sup>.



Plus tard, le 8 octobre 1722, Herenthout reçut la « caerte » ou charte de papier de la gilde de Louvain<sup>20</sup>. En 1776, la gilde fut « réorganisée » et un nouveau règlement fut rédigé<sup>21</sup>.

Le 18 février 1782, Maria van Goubergen, veuve d'Ioannes Verelst, institua une messe chantée annuelle perpétuelle. Elle en confia la responsabilité à la gilde qui reçut chaque année une somme de 10 florins 10 sous à cet effet. Cette messe d'anniversaire devait être célébrée le troisième jour de la fête du saint patron, à l'occasion de ce qu'on appelle le « jour des femmes »<sup>22</sup>. Ceci prouve clairement que les consœurs étaient loin d'être considérées comme quantité négligeable dans la gilde Saint-Sébastien d'Herenthout.



L'événement le plus important dans une gilde était et est toujours le tir du roi. Les comptes mentionnent un tir au papegay le 31 mai 1597 ainsi qu'en 1606 lorsque la gilde acheta une écharpe en soie. Le roi se reconnaissait au riche bijou – le collier – qu'il portait fièrement autour du cou. Grâce aux écussons du collier, nous connaissons les noms de nombreux rois. Cette liste peut évidemment être complétée par des données indépendantes provenant d'autres sources. Nous connaissons à l'heure actuelle pas moins de 18 rois de la gilde d'Herenthout. Les noms en italique sont visibles sur le collier de la gilde.

La liste se compose de :

Gommaer van den Bloecke ou Gommarus Blockius, roi en 1597,  
doyen de la gilde et curé

« *Joannes Verragen Koninck An° 1687* »

« *Mr. Adrianus Verdooren Notaris ende Koninck An° 1695* »

« *Guilielmus Meys Koninck An° 1698* »

« *Franciscus Meys Koninck An° 1699* »

« *Ioannes Verelst Koninck An° 1710* »

« *Gommarus Vandenput Koninck An° 1713* »

« *Ioannes Horemans Koninck An° 1714* »

« *Petrus Janssens Koninck An° 1716* »

« *Michael Dekepper Koninck An° 1718* »

« *Ioannes Vandenhenden Koninck An° 1726* »

« *Dilis Heylen Koninck An° 1736* »

« *Franciscus Vandenput Koninck An° 1738* »

« *Iosephus Van Balder Koninck An° 1740* »

Andreas van Heerle, roi en 1782<sup>23</sup>

J.B. Neeckx, roi le 20 juin 1791<sup>24</sup>

Norberts Neeckx, empereur en 1803<sup>25</sup>

Van den Bosch de Booischot, roi en juin 1903<sup>26</sup>.



*Collier de gilde  
van Reynegom.  
Détail d'un  
cartouche du collier.*

La gilde Saint-Sébastien d'Herenthout fut abolie sous le régime français, mais elle ressuscita au XIX<sup>e</sup> siècle. On sait peu de choses sur cette nouvelle période, mais nous avons tout de même pu découvrir certains faits. En janvier 1870, la gilde Saint-Sébastien comme la gilde Saint-Antoine d'Herenthout prirent part avec leurs belles bannières et leurs écussons d'argent à l'accueil triomphal du bourgmestre Frans van den Eynde<sup>27</sup>.

Les confrères restèrent actifs. En 1895, les deux gildes amenèrent fraternellement leurs trésors à la grande exposition organisée à Anvers sur la libération de l'Escaut, en 1585. La gilde exposa ses anciens (1827) et

nouveau (1886) drapeaux, son collier (1681 (sic)), un manuel, un tambour, de même que des plats et des coupes en étain<sup>28</sup>. Après la Première Guerre mondiale, les deux gildes sont présentes lors de l'exposition organisée à l'occasion des Kempische Congressen à Turnhout (1922) et à Geel (1928)<sup>29</sup>. Le décès du baron Paul van Reynegom de Buzet en 1941, en pleine guerre, sonna le glas de toutes les activités. La gilde Saint-Sébastien disparut de la vie publique. Tout un pan d'authentique culture populaire faisait désormais partie du passé.

E. Van Autenboer



*Collier de la gilde des arquebusiers de Saint-Antoine à Herenthout, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (?), Possession privée (?).*

# Notes

<sup>1</sup> Grande plaque ovale avec les armes Sandelyn : 30,5 x 20 cm ; écusson van Voorspoel : 15,5 x 12,7 cm ; oiseau : 7 x 6 cm.

<sup>2</sup> Les noms de rois avec l'année du Tir du Roy ont été repris dans l'article de Monsieur E. Van Autenboer (p. 16).

<sup>3</sup> F. Geukens, De Heren van de Heerlijkheid « Herenthout », pp. 21-24.

<sup>4</sup> L'obit de Livine-Norbertine van Voorspoel († 21 septembre 1756) est conservée dans la chapelle du château de Herlaer où vivait la famille van Reynegom. Voir également : F. Geukens, De kapel van O.L.Vrouw van Herlaer alias « ten Hove », in *Sandelyntje*, 3, (1985), p. 7.

<sup>5</sup> Probablement successivement Théodore-Georges Jacques van Reynegom, fils aîné de Livine-Norbertine et d'Adrien-Philippe, mort célibataire en 1771 ; Norbert-Philippe-Maximilien van Reynegom (1720-1805), deuxième fils de Livine-Norbertine et d'Adrien-Philippe ; Théodore-Jean-Joseph van Reynegom (1764-1826), fils du précédent ; Ferdinand-Joseph-Ghislain van Reynegom (1794-1860), fils du précédent ; Ferdinand-Marie van Reynegom (1828-1878), fils du précédent ; Paul-Marie-Ghislain van Reynegom (1860-1941), fils du précédent ; Alix-Gabrielle van Reynegom (1893-1952), fille du précédent, épouse Emmanuel della Faille d'Huyse.

<sup>6</sup> Kan. J.E. Jansen, De Oude Schuttersgilden in de Antwerpse Kempen, in *Taxandria*, n.s., 15, (1948-1949), p. 30.

<sup>7</sup> Cat. de l'exposition Gildezilver uit het oud hertogdom Brabant, Provinciaal Museum voor Kunstambachten Sterckshof, Antwerpen-Deurne, 1987, p. 8.

<sup>8</sup> P. Storme, Behandelingsverslag Gildenbreuk Herenthout, Antwerpen, 2004.

<sup>9</sup> Biographie basée sur la documentation de Monsieur J. Vanwittenbergh sur l'orfèvrerie bruxelloise, conservée au Zilvermuseum Sterckshof, Provincie Antwerpen. Voir aussi L. Coenen, L. De Ren & W. Nys, Zilver van baron Caroly, (Sterckshof Studies 7), Antwerpen-Deurne, 1997, p. 27.

<sup>10</sup> A. Van Nieuwenhuyzen, Inventaire des archives de la famille van Reynegom de Buzet, Archives Générales du Royaume, Inventaire 258, Bruxelles, 1995, n° 583.

<sup>11</sup> Une première étude révèle qu'un orfèvre nommé Joannes Ernens était actif à Groningen au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; un deuxième orfèvre portant le même nom est inscrit dans la même ville au début du XIX<sup>e</sup> siècle et à Leens, localité avoisinante, un certain Johannes Josephus Ernens est enregistré comme orfèvre à la fin du XVIII<sup>e</sup> – début du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir J.P. van Rijen, Groninger Keur. Zilver uit Stad en Ommelanden, Groningen, 1997, pp. 269-270 et 274. On n'a encore rien découvert concernant un certain Dedoecht, orfèvre. Il est plus qu'improbable qu'il existe un rapport entre les noms incrustés sur le collier et un orfèvre du Nord des Pays-Bas.

<sup>12</sup> F. Geukens, Verdwenen Kunstschaten te Herenthout, in *Sandelyntje*, 9, (1991), p. 100.

<sup>13</sup> À propos des gildes d'Herenthout, voir : F. Geukens, De Herenthoutse Schuttersgilden, in *Sandelyntje*, 5, (1979), pp. 34-52 ; Kan. J.E. Jansen, De Oude Schuttersgilden in de Antwerpse Kempen, Herenthout, in *Taxandria*, n.s., 15, (1948-1949), pp. 28-30 ; Vgl. F. Drijbooms, *De geschiedenis van de Bouwelse Sint-Sebastiaansgilde 1606-1969*, Bouwel, 1986.

<sup>14</sup> Archives du Royaume Mons, Inventaire des archives de la Boisière-Thiennes, n° 87 : « Item vonnis tusschen die van de gulde van Meerhout tegens de hantboge gulde van herenthout van date prima aug(usti) 1502 ».

<sup>15</sup> Archives du Royaume Anvers, G.A. Herenthout, 273. Ce recueil comprend les procès-verbaux originaux des comptes et des listes de membres de 1594 à 1606.

<sup>16</sup> Les rapports de la fondation ont probablement été rédigés par le chef-doyen E. van Zelle. La liste des femmes est menée par la demoiselle van Zelle : à côté de son nom figure *wor ma*, devant les autres noms seulement : *wor*, à l'exception d'une seule femme : *sponsa* (fiancée, publication des bans).

<sup>17</sup> Pour la période 1594-1606, on retrouve les données dans les recueils Herenthout des Archives du Royaume Anvers.

<sup>18</sup> F. Donnet, Notice sur le village d'Herenthout, in *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 55, Anvers, 1903, p. 374 ; F. Geukens, De Herenthoutse Schuttersgilden, p. 46.

<sup>19</sup> T. Baeten, De Terugkeer van de verdwenen schilderijen, in *Sandelyntje*, 1, (1983), pp. 43-53.

<sup>20</sup> E. Van Autenboer, De Sint-Sebastiaansgilde van Leuven, hoofdgilde van Brabant, geeft caerten (1665-1736), in *Taxandria*, n.s., 42-43, (1970-1971), p. 44, n° 255.

<sup>21</sup> Kan. J.E. Jansen, De Oude Schuttersgilden. Herenthout, p. 30.

<sup>22</sup> T. Baeten, De Herenthoutse schuttersgilden en een paar testamenten van de 18de eeuw, in *Sandelyntje*, 10, (1992), pp. 45-48.

<sup>23</sup> T. Baeten, *Ibidem*, p. 46.

<sup>24</sup> Inscription sur un plat en étain. Voir F. Geukens, De Herenthoutse schuttersgilden, p. 46.

<sup>25</sup> Fils de J.B. Neeckx mentionné sur le même plat en étain, voir note 11.

<sup>26</sup> Hebdomadaire De Kempenaar (Turnhout), 1902, n° 26 (28 juin).

<sup>27</sup> Hebdomadaire De Kempenaar, 1870, n° 5 (29 janvier).

<sup>28</sup> Archives de la Ville d'Anvers, Fêtes communales, Herenthout (MA 1099, n° 14).

<sup>29</sup> Kan. J.E. Jansen, Oude Kunst in de Kempen. Kunsthistorische Tentoonstelling, Turnhout, 1922, n° 280 ; ID, Het oude huisbedrijf in de Kempen. Kunsthistorische tentoonstelling, Geel, 1928 (non mentionné dans le catalogue).

## Bibliographie succincte

Baeten, T., De Terugkeer van de verdwenen schilderijen, in *Sandelyntje*, 1, (1983), pp. 43-53.

Baeten, T., De Herenthoutse schuttersgilden en een paar testamenten van de 18de eeuw, in *Sandelyntje*, 10, (1992), pp. 46-48.

Donnet, F., Notice sur le village d'Herenthout, in *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 55, Antwerpen, (1903), pp. 359-440.

Geukens, F., De Heren van de Heerlijkheid « Herenthout », in *Sandelyntje*, 3, (1975), pp. 17-32.

Geukens, F., De Herenthoutse Schuttersgilden, in *Sandelyntje*, 5, (1979), pp. 34-52.

Geukens, F., Verdwenen Kunstschaten te Herenthout, in *Sandelyntje*, 9, (1991), p. 99-100.

Jansen, Kan. J.E., De Oude Schuttersgilden in de Antwerpse Kempen, Herenthout, in *Taxandria*, n.s., 15, (1948-1949), pp. 28-30.

Van Autenboer, E., De Sint-Sebastiaansgilde van Leuven, hoofdgilde van Brabant, geeft caerten (1665-1736), in *Taxandria*, n.s., 42-43, (1970-1971), pp. 3-72.

Van Nieuwenhuyzen, A., Inventaire des archives de la famille van Reynegom de Buzet, Archives Générales du Royaume, Inventaires 258, Brussel, 1995.



*Collier de gilde van Reynegom.  
Détail des armoiries d'alliance  
Sandelyn.*

*Frans Ertinger (1640-1710),  
Le château Herlaer  
à Herenthout avec en haut à  
droite le blason  
Sandelyn-de Brimeu, de  
J. Leroy, Castella et Praetoria  
Nobilium Brabantiae,  
Antwerpen, 1697. Anvers,  
Musée Plantin-Moretus,  
inv. R 9.9.*



*Castellum Herlaer.*

## Fonds du Patrimoine culturel mobilier

La Fondation Roi Baudouin est active depuis 1987 en matière de préservation du patrimoine mobilier. Le Conseil d'administration de la Fondation a créé en 2001 un Fonds appelé à développer ces activités et l'a doté de moyens financiers garantissant la pérennité de ses interventions.

Le Fonds veut contribuer à ce que des éléments significatifs du patrimoine mobilier national ne partent vers l'étranger, permettre leur retour en Belgique ou encore éviter la dispersion de collections importantes. Il considère le patrimoine mobilier dans son acception la plus large : matériel archéologique, œuvres d'art, archives et documents, mobilier, pièces d'arts décoratifs, etc. Il porte son attention sur toutes les époques de la préhistoire à une époque récente. Son objectif est d'en assurer la mise à disposition du public.

Ses œuvres, emblématiques du patrimoine mobilier belge, sont soit acquises, soit reçues. Elles sont mises en dépôt dans l'institution publique belge la plus représentative. Celle-ci veille à ce que l'œuvre qui lui a été confiée soit rendue accessible au public et à en assurer l'exploitation scientifique. La Fondation pour sa part valorise chaque acquisition par une exposition temporaire et une publication illustrée.

Pour de plus amples informations : Anne De Breuck  
tél. : +32 2 549 61 54, e-mail : [debreuck.a@kbs-frb.be](mailto:debreuck.a@kbs-frb.be),  
[www.patrimoine-mobilier.be](http://www.patrimoine-mobilier.be)





Le collier de gilde van Reynegom,  
pour tant de générations à venir,  
en mémoire d'un passé captivant.